

Le Bulletin de la Ferme

VOLUME 3

QUÉBEC, FÉVRIER 1916

NUMÉRO 6

L'avenir agricole du pays

MONSIEUR CHOQUETTE FAIT UN PLAI-
DOYER DEVANT LA COMMISSION DE
CONSERVATION EN FAVEUR DES
AGRICULTEURS

Les Traditions

Monseigneur Choquette, de Saint-Hyacinthe, a parlé, dernièrement, devant les membres de la Commission de Conservation. Il désire que la Commission s'applique à conserver chez la population des vieilles provinces du Dominion le goût de la culture du sol. Par tradition, dit-il, nous sommes des agriculteurs. Écossais, Anglais, Français, nous descendons presque tous de fermiers. La littérature et l'enseignement technique peuvent favoriser cette tradition, mais ce qui est plus important, c'est d'entraver les causes d'éloignement de la vie des champs, c'est-à-dire les sollicitations puissantes et funestes que produisent cet éloignement.

L'orateur déclare que dans les coins les plus reculés de nos campagnes, il se passe peu de jours où les fermiers, les jeunes et les vieux, ne soient invités à participer à des opérations financières, à des opérations d'argent qui font miroiter à leurs yeux avides des trésors incalculables.

Les sollicitateurs sont habiles et tenaces. Ils ont mille cordes à leur arc. Terrains de ville, terrains miniers, gaz, pétrole, brevets, tout est motif de pressions d'autant plus alléchantes que l'aléa qui les accompagne est masqué plus ou moins honnêtement, sous le nom de quelque maître de la finance, ou par un article-réclame glissé adroitement en bonne place, dans un journal à grand tirage. C'est un véritable fléau, une peste. Il faut vivre à la campagne, entendre les doléances des victimes, pour en embrasser tout l'étendue. Dans le seul comté de Saint-Hyacinthe, cent mille dollars et plus ont été tirés en pure perte de la bourse des cultivateurs. Quelques-uns de ceux-ci, pris d'une fatale frénésie, n'ont pas hésité à vendre les belles fermes, reçues en héritage de leurs ancêtres pour en échanger la valeur contre un chiffon de papier qui ne leur garantissait la propriété ni d'un pouce de terrain, ni d'un milligramme de métal.

Ce mal est-il irrémédiable? Faut-il laisser l'homme des champs s'instruire à ses propres dépens en devenant la proie de rapaces maraudeurs? Faut-il souffrir qu'on le détourne fallacieusement, lui et sa descendance, de sa vocation ancestrale, et le mener à la ruine?

Il semble que les hommes préposés à la bonne administration de la chose publique pourraient trouver dans l'arsenal des lois

existantes, ou dans une loi nouvelle édictée à cette fin, des motifs d'intervenir.

La Commission de Conservation qui a pour mission de favoriser le développement des valeurs nationales inexploitées, n'a-t-elle pas le devoir "a fortiori", d'empêcher la folle dissipation des richesses acquises? C'est fort bien de prévenir les feux de forêts; ce serait encore mieux d'arrêter la consommation des économies populaires.

Il faudrait que, à l'instar de ce qui est pratiqué, je crois, dans les vieux pays, tout individu ou syndicat, ne fut autorisé à solliciter une mise de fonds sans être muni, au préalable, d'un certificat officiel attestant l'utilité publique de l'entreprise qu'il s'agit de promouvoir. Un tel décret démolirait bien des pièges.

Puisse la Commission s'intéresser efficacement à la grande classe des producteurs canadiens; chercher les moyens d'accroître le rôle et l'influence des agriculteurs par l'enseignement, par la considération et les honneurs, et surtout les protéger contre les pirates financiers qui s'enrichissent de leurs dépouilles et les dégoûtent de leur vocation. Ce serait conserver ce qui est le plus cher au cœur d'un peuple, à savoir, ses traditions.

Le monument Hébert

Il nous fait encore grand plaisir de pouvoir publier de nouvelles adhésions au projet du monument Hébert.

Du fond de la province du Manitoba, M. l'abbé P.-S. Gendron, curé de La Salle, avec une offrande de \$10.00 adresse ses félicitations aux membres du Comité.

Monsieur l'abbé,

Veuillez trouver ci-inclus l'humble offrande d'un curé missionnaire afin de vous aider tant soit peu dans l'œuvre éminemment patriotique que vous et vos dévoués collègues avez entreprise. Au moment où l'on chante partout les gloires de l'agriculture, qu'on proclame bien haut le mérite de la classe agricole, il importe de rappeler le souvenir du premier cultivateur, de notre pays. Il n'est pas de moyens plus pratiques de manifester l'admiration que l'on porte à cette classe de travailleurs que de verser son obole, pour contribuer à la glorification du Père de notre agriculture. Et certes, cet honneur est mérité à plus d'un titre. Louis Hébert le pionnier de la race française en Amérique doit compter au premier rang de

nos gloires les plus pures. Je vous adresse mes félicitations et mes encouragements.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,
Votre dévoué en N.-S.

P.-S. GENDRON, Ptre.

Voici une autre offrande qui vient de loin, d'un district de colonisation, c'est la souscription au montant de \$2.00 de dix pauvres colons:

"Dix pauvres colons vous adressent leur modeste souscription pour le monument Hébert. Nous qui travaillons si fort pour gagner notre vie comprenons le mérite de celui qui a ouvert les premiers défrichements en plein pays sauvage, il y a trois siècles. C'est pas seulement un monument qu'il faudrait, c'est un dans toutes les villes. Ça donnerait du cœur à bien des Canadiens et l'idée de faire comme nous.

Excusez notre pauvreté, mais c'est tout ce qu'on peut faire."

N'est-elle pas touchante cette lettre? Elle montre que le monument Hébert intéresse notre population.

* * *

D'autres lettres d'encouragement et de sympathies sont arrivées nombreuses. L'espace manque pour les publier. Le Comité fait un pressant appel auprès de tous les patriotes qui ont à cœur le succès de l'œuvre. Les Cercles Agricoles et les Sociétés d'Agriculture n'ont pas encore tous répondu. La liste des souscriptions s'allonge chaque jour. Messieurs les Présidents de ces Cercles et de ces Sociétés rendront service au Comité en s'occupant d'organiser les souscriptions dans leurs paroisses respectives. Un an nous sépare de 1917. Le temps presse. Il faut faire vite et généreusement, c'est pour la cause de l'agriculture et de la colonisation.

M. l'abbé A. Couillard-Després,
Président du Comité du Monument Hébert, Saint-Ours.

Note

Notre sol est remarquablement fertile, malgré la longue suite de récoltes épuisantes qu'on n'a cessé de lui demander en beaucoup d'endroits sans s'occuper de la loi de restitution, et tous les bons cultivateurs qui adoptent un meilleur système de culture en retirent immédiatement, sous forme de grosses récoltes, des preuves palpables de la fertilité de la terre canadienne.